

# Jy'net plonge bactéricide

## Liquide vaisselle désinfectant concentré

C'est un liquide vaisselle concentré désinfectant, parfumé au citron.

Il permet le lavage, le dégraissage et la désinfection de la vaisselle à la main.

Il facilite l'égouttage et le séchage de la vaisselle. Conserve ses propriétés si les eaux sont calcaires.  
Bactéricide. Levuricide. Fongicide. Virucide. Sporicide. Tuberculocide. Mycobactéricide. Bactériophage.  
(voir au verso le tableau des normes pour plus de détails)

### → Données techniques :

Aspect :	pH :	Densité :
liquide limpide jaune	6 - 7	0,98 - 1,00

### → Mode d'emploi :

Verser dans un bac d'eau chaude (40 à 50 °C) un peu de produit : 1 à 2 g/l

Pour une action désinfectante : se reporter aux normes ci-dessus.

Éliminer les déchets les plus importants de la vaisselle et du matériel.

Laisser tremper 5 à 30 minutes minimum puis laver et rincer à l'eau claire.

Laisser sécher sans essuyer.

### → Précautions :

Eviter les projections oculaires et le contact prolongé avec l'épiderme, port de gants conseillé.

Ne pas utiliser en association avec d'autres produits

sinon il perdrait son efficacité désinfectante. Stocker à l'abri du gel.

L'emballage doit être éliminé en tant que déchet dangereux sous l'entière responsabilité du détenteur de ce déchet.  
Ne pas jeter les résidus dans les égouts et les cours d'eau. Date limite d'utilisation optimale : 24 mois à compter de

la date indiquée dans le numéro de lot présent sur l'emballage. Utilisez les biocides avec précaution.

Avant toute utilisation lisez l'étiquette et les informations concernant le produit.

### → Caractéristiques :

Sécurité selon FDS : Corrosif/irritant pour la peau, catégorie 2

Lésions oculaires graves/irritation oculaire, catégorie 1

Dangereux pour le milieu aquatique – Danger aigu, catégorie 1

Dangereux pour le milieu aquatique – Danger chronique, catégorie 2

Conforme à l'arrêté du 19/12/13 relatif au nettoyage du matériel pouvant se trouver au contact de denrées alimentaires.

Le(s) agent(s) de surface contenu(s) dans cette préparation respecte(nt) les critères de biodégradabilité comme définis dans la réglementation (CE) n° 648/2004 relatif aux détergents. Les données prouvant cette affirmation sont tenues à la disposition des autorités compétentes des états membres et leur seront fournies à leur demande expresse ou à la demande du producteur de détergents.

Produit biocide : TP 4

Substances actives biocides : chlorure de n-alkyl (C12-16)-n,n-dimethyl-n-benzylammonium, CAS 68424-85-1, 48.00 g/kg

Fiche "Ingrédients" disponible sur demande au 03 27 39 32 33 pour le personnel médical.

Formule déposée au centre Antipoison France : + 33(0)1 45 42 59 59 (ORFILA)

### → Emballage :

Carton de 4 bidons de 5 litres.

25/09/24 Ind.10

# propriétés microbiologique Jy'net plonge bactéricide

## UTILISATION À 40 - 45°C

utilisation en trempage eau chaude / plonge

	NORMES	DILUTIONS		⌚	SOUCHEs
		collectivités - restaurants - IAA*	industrie de la viande		
<b>BACTÉRICIDE</b>	<b>EN 1276</b>	1.5%	2%	5 min	Enterococcus faecium
EN CONDITIONS DE SALETÉ		1.5%	2%	5 min	Listeria monocytogenes, Salmonella typhimurium
		1%	1.5%	5 min	Enterobacter cloacae, Lactobacillus brevis, Campylobacter Jejuni
	<b>EN 13697</b>	2.5%	3%	5 min	Enterococcus faecium
		2%	2.5%	5 min	Listeria monocytogenes, Salmonella typhimurium
		1.5%	2.5%	5 min	Enterobacter cloacae, Lactobacillus brevis, Campylobacter Jejuni
	<b>EN 16615</b>	1.5%	/	5 min	Enterococcus faecium
<b>LEVURICIDE</b>	<b>EN 1650</b>	2% 1%	2% 1.5%	5 min 15 min	Candida albicans
EN CONDITIONS DE SALETÉ					
	<b>EN 13697</b>	3% 2%	3% 2%	5 min 15 min	Candida albicans
	<b>EN 16615</b>	2%	/	5 min	Candida albicans
<b>FONGICIDE</b>	<b>EN 1650</b>	5%	/	15 min	Candida alicans, Aspergillus brasiliensis
EN CONDITIONS DE SALETÉ					
	<b>EN 13697</b>	5%	/	15 min	Candida alicans, Aspergillus brasiliensis
<b>VIRUCIDE</b>	<b>EN 14476</b> SPECTRE LIMITÉ*	2%	/	5 min	Virus de la vaccine, Coronavirus humain HCoV-229E
EN CONDITIONS DE SALETÉ		4%	/	30 min	Parvovirus, Rotavirus, Virus Hepatite A
	<b>EN 16777</b> SPECTRE LIMITÉ*	2%	/	5 min	Virus de la vaccine, Coronavirus humain HCoV-229E
		4%	/	30 min	Parvovirus, Rotavirus, Virus Hepatite A
<b>SPORICIDE</b>	<b>EN 13704</b>	2.5%	/	30 min	Bacillus subtilis
EN CONDITIONS DE SALETÉ		3.5%	/	30 min	Clostridium sporogenes
<b>TUBERCULOCIDE</b>	<b>EN 14348</b>	2.5%	/	30 min	Mycobacterium terrae
EN CONDITIONS DE SALETÉ		3%	/	30 min	Mycobacterium terrae
<b>MYCOBACTÉRICIDE</b>	<b>EN 14348</b>	2.5%	/	30 min	Mycobacterium terrae, Mycobacterium avium
EN CONDITIONS DE SALETÉ		3.5%	/	30 min	Mycobacterium terrae, Mycobacterium avium
<b>BACTÉRIOPHAGE</b>	<b>EN 13610</b>	2%	/	30 min	Bactériophage P001, Bactériophage P008
EN CONDITIONS DE SALETÉ					

### \*SPECTRE LIMITÉ

autres souches couvertes par la norme

Rotavirus  
Adénovirus type 5  
Norovirus murin  
Virus de la Vaccine  
Filoviridae  
Flavivirus  
Herpesviridae  
Virus de l'hépatite B (VHB)  
Virus de l'hépatite C (VHC)  
Virus de l'hépatite Delta (VHD)  
Virus de l'immunodéficience humaine (VIH)  
Virus de la leucémie humaine à cellules T (HTLV)  
Coronavirus  
Paramyxoviridae  
Virus de la rubéole  
Virus de la rougeole  
Virus de la rage  
Poxviridae